



ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 22/05/2023

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 Mai 2023 a été adressé aux conseillers municipaux

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 Mai 2023

A 18h30

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 22 Mai à 18h30, le conseil municipal de PIGNANS convoqué par courrier en date du 15 Mai 2023 s'est réuni en séance publique à la Mairie – salle Longo Maï, sous la présidence de Monsieur Fernand BRUN, Maire.

Etaient présents : M. ADAM Stéphane ; M. AIGUESPARSES Cédric ; M. ARCUCCI Patrick ; Mme BOUCHER Julie ; M. BUCAIONI Claude ; M. CAMARA Célestin ; Mme DUPONT Karine ; M. FRELIER Laurent ; M. HERAUD Jean-François ; M. HURET David ; Mme NICODEMO Mélissia ; Mme PRUNET Sophie ; M. ROSSI Patrick ; Mme SCOTTO Fabienne ; M. SEIGNOBOS Jean-Luc ; M. TASSY Jacques ; Mme THIERRY Martine ; Mme TROISI Valérie ; Mme YZQUIERDO Laurence

Procurations :

Mme AURIOL Anne donne pouvoir à M. ROSSI Patrick
M. BENEDETTO Nicolas donne pouvoir à M. ARCUCCI Patrick
Mme GACNIK Marie-France donne pouvoir à Mme YZQUIERDO Laurence
M. FERRARI Fabien donne pouvoir à M. BRUN Fernand
Mme MARTIN Pascale donne pouvoir à Mme Karine DUPONT
M. SANTONI Jean donne pouvoir à M. BUCAIONI Claude

Etaient absents excusés : NEANT

Nombre de conseillers en exercice : 25

Secrétaire de séance : M. ADAM Stéphane

M. le Maire procède à la vérification du quorum.
Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 18h31.

Pouvoirs :

Secrétariat de séance :

M. le Maire fait appel pour le secrétariat de séance.
M. ADAM Stéphane est désignée secrétaire de séance conformément au tour de rôle préalablement établi.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

- Adoption du compte rendu du conseil municipal en date du 27/03/2023

M. le Maire soumet au vote du conseil municipal le compte-rendu de la séance du 27 Mars 2023. Il demande si ce document appelle des observations ou corrections.

VOTE		
Pour	21	M.ADAM Stéphane, M.ARCUCCI Patrick, Mme AURIOL Anne, M.BENEDETTO Nicolas, Mme BOUCHER Julie, M. BUCAIONI Claude, M. CAMARA Célestin, Mme DUPONT Karine, M.FERRARI Fabien, M.FRELIER Laurent, M.HURET David, Mme MARTIN Pascale, Mme NICODEMO Mélissia, M. ROSSI Patrick, M.SANTONI Jean, Mme SCOTTO Fabienne, M.SEIGNOBOS Jean-Luc, M. TASSY Jacques, Mme THIERRY Martine, Mme TROISI Valérie M. HERAUD Jean-François par procuration
Contre	0	
Abstention	4	M.AIGUEPARSESES, Mme GACNIK par procuration, Mme YZQUIERDO, Mme PUNET

Monsieur Le Maire procède à l'ouverture de l'ordre du jour :

DEL.38/2023 - Délibération portant vote des taux des taxes locales 2023

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Rappel : Une même délibération ne peut avoir deux Numéro différents (parallélisme des formes), il est donc convenu la délibération 18-23 et c'est ainsi qu'est voté la présente délibération.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.39/2023 – Adressage de 3 voies

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.40/2023 – Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique pour la protection de la source et du forage des Laines

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.41/2023 - Adoption du dossier et demande d'Ouverture d'Enquête Publique

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Le maire déclare être déjà propriétaires des terrains autour de la source ; donc pas de préemption.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.42/2023 – Adoption du nouveau règlement intérieur des services périscolaires de la collectivité

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n'est à noter.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.43/2023 – Adoption du nouveau règlement intérieur du personnel communal

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Deux discussions : Une sur l'article dont le nom ne correspondait pas au contenu : et qui nécessite une modification de détail dans le sommaire du règlement

De même pour le chapitre sur la santé, sécurité, hygiène et formation obligatoire qui ne figure pas dans le sommaire. Le Plan de Formation en cours d'élaboration sera annexé au règlement une fois établi et validé par le CST.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.44/2023 – Modification de la délibération instaurant le RIFSEEP, sur les modalités d’octroi et de calcul du CIA

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Madame PRUNET demande s’il y a quelques choses de prévus dans le règlement à propos des salariés RQTH.

Monsieur FERHAT répond que s’agissant d’une réglementation nationale, elle s’applique sans qu’il soit nécessaire d’en préciser les termes en vigueur.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

DEL.45/2023 – Modification de la délibération relative à l’indemnisation pour travail de nuit

Rapporteur : Monsieur le Maire

Discussion : Aucune observation particulière n’est à noter.

VOTE		
Pour	25	UNANIMITE
Contre	0	
Abstention	0	

Décision ordinaire : question décisions ordinaires prises ?

Le DGS répond aucune décision prise, pas de marché public. Relance sur les documents demandés non transmis. Débat entre l’opposition et le DGS.

L’ordre du jour de la séance étant épuisé, Mr le Maire lève la séance à 19h45.

M ADAM Stéphane
Secrétaire de séance

BRUN Fernand
Maire de PIGNANS